

cienne ayant été offerte & acceptée, avant toute autre offerte, Sa Maj. Cath. ait eu le ménagement qu'elle devoit en cette occasion à un Roi de France son Allié, son neveu, & dont tout le monde connoît la modération & l'équité.

Il y avoit tout lieu de croire que cette médiation déjà acceptée, garantissoit suffisamment le Portugal de toute hostilité du côté des Armées d'Espagne. La maniere dont S. M. Cath. s'est toujours expliquée sur ce sujet avec le Ministre Anglois, ne laissoit aucun lieu aux moindres soupçons d'équivoque. Le Roi de la Grande-Bretagne a par devers lui des preuves bien nettes & très-souvent repetées de la déference que Sa Maj. Cath. a eüe pour ses sentimens en matiere de pacification.

Il y a même quelque chose de bien plus fort. Mr. Keene se souvient, sans doute, qu'étant à l'Audience du Roi Catholique, & presentant les bons offices du Roi son Maître, Sa Maj. Cath. l'assura de sa propre bouche " que de sa part on ne feroit  
„ aucune hostilité ni par mer ni par terre, par  
„ égard pour la médiation du Roi de France, qu'elle  
„ avoit déjà acéptée. „ Quand même ce Ministre l'autoit oublié, les Lettres subsistent, par lesquelles il mandoit cette promesse à la Cour, qui les reçut avant le départ de la Flotte pour le Portugal, & avant celui du Roi de la Grande-Bretagne pour Hannover.

Ce fait incontestable étant posé, il est aisé d'en conclure, que le Portugal dans les circonstances où l'on étoit, ne risquoit rien; que la Flotte du Brésil aussi-bien que le reste du Royaume étoit à couvert de toute insulte par les égards du Roi d'Espagne, par la médiation de la France, & par les bons offices des Puissances Maritimes.

Tout cela conduit de soi-même à une réflexion  
fort